

“ Vous assurez la tutelle ou la curatelle de l'un de vos proches ?

“ Vous envisagez une mesure de protection pour l'un de vos proches ?

“ Vous avez des difficultés pour établir le compte de gestion ?

Le Conseil Tuteur est là pour répondre à vos questions



Renseignements et demande de rendez-vous

istf@udaf73.fr

04 79 10 96 05

Rendez-vous possibles au siège de l'UDAF à Chambéry, à notre antenne d'Albertville et dans les Maisons de Justice et du Droit du département

UDAF de la Savoie

28 Place du Forum

73000 CHAMBERY

Tel : 04 79 70 01 01



Facebook : UDAF 73



Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux



“ Information

- Explication des différents types de mesures (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale) et leur mise en oeuvre
- Information générale sur le cadre juridique, les conséquences de la protection pour la personne protégée et les obligations liées à l'exercice familial du mandat
- Information **en amont** de la mesure de protection pour rassurer et guider les familles
- Information **en cours** de mesure pour les accompagner dans l'exercice du mandat

Ecouter, évaluer et analyser la situation afin d'appréhender le contexte familial et prendre en compte la dimension humaine.

“ Conseil



“ Soutien

Soutien personnalisé dans les domaines suivants

- Aide à la réalisation de l'inventaire
- Aide pour établir le compte-rendu annuel de gestion
- Information sur les droits des majeurs protégés
- Aide à la rédaction de requêtes
- Aide pour l'élaboration des budgets

L'UDAF propose également un espace de **médiation pour les aidants et les aidés** pour les situations de désaccord ou de conflits liés au handicap ou à la dépendance d'un proche